

La Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et la commune de Condé-en-Brie vous accompagnent jusqu'en 2026 dans la réhabilitation de votre logement



### DES AIDES FINANCIÈRES

De l'Anah, de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et de Condé-en-Brie\*

### DES PRÊTS INCITATIFS ET DES AVANTAGES FISCAUX

Eco prêt travaux à taux zéro, TVA à taux réduits, déduction des revenus fonciers pour les propriétaires bailleurs

### UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISÉ

Par URBAM CONSEIL, opérateur mandaté par la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry : visite, évaluation énergétique, étude de faisabilité, programme de travaux, plan de financement, montage et dépôt des dossiers de demande de subventions et de prêts...

\*Sous conditions :

- de ressources pour les propriétaires occupants qui souhaitent rénover leur logement de + de 15 ans à titre de résidence principale
- de location à loyer modéré pour les propriétaires bailleurs
- d'atteinte d'un niveau minimal de performance énergétique pour les propriétaires occupants et bailleurs

Jusqu'en 2026 :  
Près d'1,5 M d'€ de subventions travaux dans le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain

### PÉRIMÈTRE DE L'OPAH RU - CONDÉ-EN-BRIE



Améliorer la performance énergétique du logement d'un propriétaire occupant ou d'un logement locatif

Améliorer l'accessibilité du logement d'un propriétaire occupant ou d'un logement locatif

Réhabiliter le logement très dégradé ou indigne d'un propriétaire occupant ou d'un logement locatif

Vous envisagez des travaux de réhabilitation et vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement financier, technique et administratif : faites connaître votre projet en complétant le coupon réponse ci-dessous :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

- Votre projet concerne :
- Votre résidence principale
  - Un logement locatif
  - Un logement vacant
  - Une transformation d'usage

Année de construction : .....

Chauffage actuel : .....

Adresse du logement concerné par les travaux :

Travaux envisagés :

- |                                                 |                                                    |
|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <input type="radio"/> Maçonnerie                | <input type="radio"/> Charpente/couverture         |
| <input type="radio"/> Planchers                 | <input type="radio"/> Plâtrerie/cloisons           |
| <input type="radio"/> Redistribution intérieure | <input type="radio"/> Electricité                  |
| <input type="radio"/> Sanitaires                | <input type="radio"/> Ventilation                  |
| <input type="radio"/> Menuiseries intérieures   | <input type="radio"/> Menuiseries extérieures      |
| <input type="radio"/> Chauffage                 | <input type="radio"/> Eau chaude sanitaire         |
| <input type="radio"/> Isolation des murs        | <input type="radio"/> Isolation des plafonds       |
| <input type="radio"/> Isolation des combles     | <input type="radio"/> Isolation des planchers/sols |

Vous souhaitez être recontacté(e) :

- Par courriel
- Par téléphone

Vos disponibilités (jours et horaires) :

Ces démarches sont **GRATUITES** et ne vous engagent pas  
Attention : les devis ne doivent pas être signés et les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'accord des financeurs !

Mairie de Condé-en-Brie  
1 rue de Chaury  
02330 CONDÉ-EN-BRIE

Vous souhaitez améliorer ou réhabiliter votre  
résidence principale ou votre patrimoine locatif ?

Vous souhaitez vous renseigner sur l'Opération  
Programmée d'Amélioration de l'Habitat  
de Renouvellement Urbain ?

URBAM CONSEIL se tient à votre disposition



23 rue André Dhôtel  
08130 ATTIGNY  
03 24 71 00 91  
aisne@urbam.fr

Permanences à la Salle des Mariages  
1 rue de Chaury  
02330 CONDÉ-EN-BRIE

Tous les 2<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois de 10h30 à 12h  
Tous les 4<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois sur rendez-vous

#### Le déroulement de mon projet

- 1 Je remplis le formulaire ci-joint à déposer en mairie ou à envoyer par mail à [aisne@urbam.fr](mailto:aisne@urbam.fr)
- 2 Je suis recontacté(e) et invité(e) à une rencontre (permanence ou rendez-vous)
- 3 Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite à domicile
- 4 Je suis accompagné(e) dans les étapes de montage de mon dossier de financement
- 5 Je suis accompagné(e) dans la réalisation des travaux et pour obtenir les subventions



OPÉRATION  
PROGRAMMÉE  
DE L'HABITAT DE  
RENOUVELLEMENT  
URBAIN

2022-2026

CONDÉ-EN-BRIE  
FÈRE-EN-TARDENOIS  
NEUILLY-SAINT-FRONT

POUR  
RÉNOVER,  
C'EST MIEUX  
D'ÊTRE AIDÉ

- AIDES FINANCIÈRES
- CONSEILS TECHNIQUES
- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE



CONDÉ-EN-BRIE

